Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 18/12/2024 - 45482 - 2022 B 08303 - 911 983 906 - RH AULNAY

SASU RH AULNAY

18 rue Claude Bloch

14000 CAEN

Siret : 91198390600015

Comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2023

TALENZ
GROUPE FIDORG

Certifié conforme

FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@talenz-fidorg.fr
Bayeux :	10, boulevard Sadi Carnot - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@talenz-fidorg.fr
Deauville :	Rue des Bateliers - ZI - 14800 Touques	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@talenz-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@talenz-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@talenz-fidorg.fr
Toulouse :	78, allée Jean Jaurès - Le Pré - Bât F - 31000 Toulouse	Tél : 05 61 63 32 76	email : toulouse@talenz-fidorg.fr
Vire :	3, rue des Halles – BP 70058 – 14502 Vire Cedex	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@talenz-fidorg.fr

fidorg.talenz.fr

S.A.S. au capital de 2 126 000 €uros inscrite au tableau de l'ordre de la région de Rouen-Normandie
R.C.S. Caen 492 308 804 - A.P.E. 6920 Z - N° gestion de 2006 B 770 - N° intracommunautaire FR 23 492308804

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	20 487	5 058	15 429	
Autres immobilisations corporelles	16 554		16 554	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**37 041**	**5 058**	**31 983**	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 637 536	32 078	4 605 458	7 613 460
Avances et acomptes versés sur commandes	**478 693**		**478 693**	**1 342 711**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	447 089	84 486	362 603	172 748
Autres créances	8 072 578		8 072 578	4 111 902
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	9 233 639		9 233 639	5 504 191
Charges constatées d'avance (3)	123 352		123 352	288
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**22 992 887**	**116 564**	**22 876 323**	**18 745 300**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**23 029 929**	**121 622**	**22 908 306**	**18 745 300**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-433 097	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-635 216**	**-433 097**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**-1 058 313**	**-423 097**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	15 574	100 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**15 574**	**100 000**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	158 068	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	10 559 117	60 135
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 034 161	15 411 702
Dettes fiscales et sociales	2 506 343	2 680 101
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	383 996	422 898
Produits constatés d'avance	309 360	493 560
TOTAL DETTES	**23 951 044**	**19 068 397**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**22 908 306**	**18 745 300**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	23 951 044	19 068 397
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	158 068	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	84 366 368		84 366 368	47 104 176
Production vendue (biens)	5 017 730		5 017 730	2 660 036
Production vendue (services)	4 952 814		4 952 814	828 790
Chiffre d'affaires net	**94 336 912**		**94 336 912**	**50 593 002**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			155 954	62 496
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			1 054 658	743 445
Autres produits			71	145
Total produits d'exploitation (I)			**95 547 594**	**51 399 089**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			71 861 266	47 776 008
Variations de stock			3 111 747	-7 749 283
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			8 867 952	4 634 117
Impôts, taxes et versements assimilés			1 128 925	725 181
Salaires et traitements			8 195 304	4 559 226
Charges sociales			2 798 754	1 696 060
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 058	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			223 944	143 323
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			15 574	100 000
Autres charges			40 842	39 954
Total charges d'exploitation (II)			**96 249 366**	**51 924 585**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-701 772**	**-525 497**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			55	-3 100
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**55**	**-3 100**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			48 142	135
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**48 142**	**135**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-48 087**	**-3 235**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**-749 859**	**-528 732**

Compte de résultat(suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	78 781	365
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**78 781**	**365**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-78 781**	**-365**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-193 424	-96 000
Total des produits (I+III+V+VII)	**95 547 649**	**51 395 989**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**96 182 865**	**51 829 085**
BENEFICE OU PERTE	**-635 216**	**-433 097**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société :
SASU RH AULNAY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 22 908 306 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 635 216 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.
Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).
Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de cloture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes , les stocks et les en-cours sont valorisés :
- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.
Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Dans le cadre de l'homogénéisation des méthodes de traitement de stocks du groupe Label Vie, les frais suivants ont été incorporés :

- Les frais du personnel de l'équipe réception (coût direct) : L'équipe réception s'occupe de la réception et de la manutention (PCG, art 213-31) des marchandises livrées par les fournisseurs. Les frais du personnel y afférents constituent des coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent (PCG, art 213-30).
- Les frais du personnel de l'équipe sécurité (coût de stockage) : En raison des conditions spécifiques d'activité (Produits exposés dans les rayons aux clients…) , les stocks du magasin sont exposés aux risques de vol. Pour assurer la protection de son stock, le magasin supporte un coût de la sécurité qui vient augmenter la valorisation du stock (Avis CNC Français n° 2004-15).
- Les frais du personnel Rayon (coût direct) : Le personnel affecté aux rayons intervient dans le processus d'acquisition de marchandises et dans le processus de ventes. La quote-part des frais du personnel par rayon liée au processus d'acquisition de marchandises constitue un coût directement attribuable à l'acquisition des produits finis (PCG, art 213-31).
- Le coût outil : le montant comptabilisé comprend les charges locatives facturées par Carrefour (loyer du fond de commerce et cout outils). La quote-part du loyer relatif à la réserve et aux rayons constitue un coût de stockage à intégrer dans la valorisation du stock en raison des conditions spécifiques d'exploitation(Existence d'une chambre Froide, équipements nécessaires pour les produits frais et ultra frais…) (Avis CNC Français n° 2004-15).
- Le coût d'énergie (coût de stockage) : Les magasins nécessitent une climatisation pour maintenir des températures confortables à l'intérieur du magasin. De plus, les grandes zones de réfrigération et de congélation pour les produits frais et surgelés consomment également beaucoup d'énergie. En raison des conditions spécifiques d'exploitation, une quote-part du coût d'Energie est imputable dans la valorisation du stock (Avis CNC Français n° 2004-15).
- Le coût d'entretien (coût de stockage) : nécessaire à la conservation optimale des produits stockés (Alimentaire et non alimentaire), les charges d'entretien constituent un coût de stockage justifié par les conditions spécifiques d'exploitation (Avis CNC Français n° 2004-15).
- Les FP de structure (Hors ligne de caisse) : le magasin constitue une structure dédiée à l'acquisition de marchandises. Une Quote-part des coûts administratifs relatifs à cette structure dédiée peuvent être intégrée dans la valorisation du stock (PCG, art 213-31).

Les ratios d'imputation sont les suivants :

- Loyer FC : Superficie rayons & réserve / superficie totale (58%)
- Entretien : Superficie rayons & réserve / superficie totale (58%)
- Energie : Vue les conditions spécifiques du stockage, 70% de l'énergie est consommée par les rayons et les réserves (70%)
- FP de la structure : Pourcentage imputable aux achats et aux stocks (60%)
- FP par rayon : Pourcentage imputable aux achats et aux stocks (80%)

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Taux d'actualisation : 3,2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 63 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société RH AULNAY est intégrée fiscalement à la société RETAIL HOLDING EUROPE à partir du 01/01/2023.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

L'exercice antérieur a une durée de 9 mois, il a débuté le 31/03/2022 et s'est terminé le 31/12/2022.

A partir de 2023, les stocks sont valorisés selon les règles indiquées dans le paragraphe "stock".

Autres éléments significatifs

Le fonds, sis à Aulnay Sous Bois, CC Parinor, 2 Route Nationale 370 est exploité en location gérance selon un contrat du 21/06/2022. Le propriétaire du fonds est la société CARREFOUR HYPERMARCHES à Evry.

Les PAO conditionnelles sont liées à la réalisation de 3 conditions cumulatives au terme d'une durée de 12 mois et versées par anticipation. La prise en location-gérance ayant démarré le 01/07/2022, couvrant un exercice de 6 mois, les PAO conditionnelles ont été comptabilisées en produits constatés d'avance pour un montant de 493 560€ sur l'exercice 2022. Sur l'exercice 2023, les aides s'élèvent à 4 708 700 euros.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		20 487		20 487
- Installations générales, agencements aménagements divers		16 554		16 554
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		**37 041**		**37 041**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE		**37 041**		**37 041**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		5 058		5 058
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		**5 058**		**5 058**
ACTIF IMMOBILISE		**5 058**		**5 058**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	447 089	447 089	
Autres	8 072 578	8 072 578	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	123 352	123 352	
Total	**8 643 019**	**8 643 019**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	322 851
Autres créances	3 055 123
Disponibilités	
Total	**3 377 974**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	135 823	142 958	246 703	32 078
Créances et Valeurs mobilières	7 500	80 986	4 000	84 486
Total	**143 323**	**223 944**	**250 703**	**116 564**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		223 944	250 703	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	10,00

Notes sur le bilan

Provisions

Dettes

Provisions réglementées

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	158 068	158 068		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 034 161	10 034 161		
Dettes fiscales et sociales	2 506 343	2 506 343		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	10 943 113	10 943 113		
Produits constatés d'avance	309 360	309 360		
Total	**23 951 044**	**23 951 044**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	10 559 117			

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	44 763
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 092 366
Dettes fiscales et sociales	1 345 885
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	125 147
Total	**4 608 161**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	123 352
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	**123 352**

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	309 360
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	**309 360**

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	5 017 730		5 017 730
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 045		1 045
Ventes de marchandises	84 366 368		84 366 368
Produits des activités annexes	4 951 769		4 951 769
TOTAL	**94 336 912**		**94 336 912**

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 734 131 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

RH AULNAY

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 000 €
Siège social : Route Nationale 370
Centre Commercial Parinor
Zone Parinor Secteur 2
93600 AULNAY SOUS BOIS
RCS BOBIGNY 911 983 906

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES RESOLUTIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 JUILLET 2024

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Président et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/12/2023 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports faisant apparaître **une perte de 635 216 €.**

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/2023.

L'Assemblée Générale approuve le montant des charges non déductibles au titre de l'article 39-4 du CGI, soit **6 260 €.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice clos le 31/12/2023, s'élevant à **- 635 216 € :**

■ Au compte « Report à Nouveau » **- 635 216 €**

L'Assemblée Générale conformément à l'article 243 bis du CGI constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 227-10 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, prend acte de la poursuite des conventions antérieurement autorisées et approuve les nouvelles conventions contractées par la Société au cours de l'exercice clos le 31/12/2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme



Odycé Nexia SAS
Membre de Nexia
17, Bd A. Cieussa, 13007 Marseille
7, rue de Madrid 75008 Paris

RH AULNAY
Société par actions simplifiée
R.C.S. Bobigny 911 983 906
Route Nationale 370
Centre Commercial Parinor
Zone Parinor Secteur 2
93600 AULNAY SOUS BOIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Odycé Nexia SAS - Membre de Nexia
SAS au capital de 150 000 euros
RCS Marseille 343 276 580
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence-Bastia

RH AULNAY
Société par actions simplifiée
R.C.S. Bobigny 911 983 906
Route Nationale 370
Centre Commercial Parinor
Zone Parinor Secteur 2
93600 AULNAY SOUS BOIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de RH AULNAY,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société RH AULNAY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'homogénéisation des modalités de calcul au sein du groupe Label Vie, votre société incorpore dans le coût de revient des stocks différents frais, tels que décrits au paragraphe « Stocks » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à contrôler la cohérence de l'approche retenue, à revoir les calculs effectués par la société et à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les calculs du coût de revient des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, sont mentionnés dans la section du rapport de gestion consacrée cependant nous n'avons pu valider la véracité des informations présentes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 19 juillet 2024

Le commissaire aux comptes,

Odycé Nexia SAS
Membre de Nexia



Sylvain LAVAGNA

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	20 487	5 058	15 429	
Autres immobilisations corporelles	16 554		16 554	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**37 041**	**5 058**	**31 983**	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 637 536	32 078	4 605 458	7 613 460
Avances et acomptes versés sur commandes	**478 693**		**478 693**	**1 342 711**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	447 089	84 486	362 603	172 748
Autres créances	8 072 578		8 072 578	4 111 902
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	9 233 639		9 233 639	5 504 191
Charges constatées d'avance (3)	123 352		123 352	288
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**22 992 887**	**116 564**	**22 876 323**	**18 745 300**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**23 029 929**	**121 622**	**22 908 306**	**18 745 300**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-433 097	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-635 216**	**-433 097**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**-1 058 313**	**-423 097**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	15 574	100 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**15 574**	**100 000**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	158 068	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	10 559 117	60 135
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 034 161	15 411 702
Dettes fiscales et sociales	2 506 343	2 680 101
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	383 996	422 898
Produits constatés d'avance	309 360	493 560
TOTAL DETTES	**23 951 044**	**19 068 397**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**22 908 306**	**18 745 300**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	23 951 044	19 068 397
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	158 068	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	84 366 368		84 366 368	47 104 176
Production vendue (biens)	5 017 730		5 017 730	2 660 036
Production vendue (services)	4 952 814		4 952 814	828 790
Chiffre d'affaires net	**94 336 912**		**94 336 912**	**50 593 002**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			155 954	62 496
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			1 054 658	743 445
Autres produits			71	145
Total produits d'exploitation (I)			**95 547 594**	**51 399 089**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			71 861 266	47 776 008
Variations de stock			3 111 747	-7 749 283
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			8 867 952	4 634 117
Impôts, taxes et versements assimilés			1 128 925	725 181
Salaires et traitements			8 195 304	4 559 226
Charges sociales			2 798 754	1 696 060
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 058	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			223 944	143 323
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			15 574	100 000
Autres charges			40 842	39 954
Total charges d'exploitation (II)			**96 249 366**	**51 924 585**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-701 772**	**-525 497**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			55	-3 100
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**55**	**-3 100**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			48 142	135
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**48 142**	**135**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-48 087**	**-3 235**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**-749 859**	**-528 732**

Compte de résultat(suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	78 781	365
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**78 781**	**365**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-78 781**	**-365**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-193 424	-96 000
Total des produits (I+III+V+VII)	**95 547 649**	**51 395 989**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**96 182 865**	**51 829 085**
BENEFICE OU PERTE	**-635 216**	**-433 097**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	*44 763*	

TALENZ
GROUPE FIDORG

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société :
SAS RH AULNAY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 22 908 306 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 635 216 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.
Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).
Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de cloture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes , les stocks et les en-cours sont valorisés :
- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.
Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Dans le cadre de l'homogénéisation des méthodes de traitement de stocks du groupe Label Vie, les frais suivants ont été incorporés :

- Les frais du personnel de l'équipe réception (coût direct) : L'équipe réception s'occupe de la réception et de la manutention (PCG, art 213-31) des marchandises livrées par les fournisseurs. Les frais du personnel y afférents constituent des coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent (PCG, art 213-30).
- Les frais du personnel de l'équipe sécurité (coût de stockage) : En raison des conditions spécifiques d'activité (Produits exposés dans les rayons aux clients…) , les stocks du magasin sont exposés aux risques de vol. Pour assurer la protection de son stock, le magasin supporte un coût de la sécurité qui vient augmenter la valorisation du stock (Avis CNC Français n° 2004-15).
- Les frais du personnel Rayon (coût direct) : Le personnel affecté aux rayons intervient dans le processus d'acquisition de marchandises et dans le processus de ventes. La quote-part des frais du personnel par rayon liée au processus d'acquisition de marchandises constitue un coût directement attribuable à l'acquisition des produits finis (PCG, art 213-31).
- Le coût outil : le montant comptabilisé comprend les charges locatives facturées par Carrefour (loyer du fond de commerce et cout outils). La quote-part du loyer relatif à la réserve et aux rayons constitue un coût de stockage à intégrer dans la valorisation du stock en raison des conditions spécifiques d'exploitation(Existence d'une chambre Froide, équipements nécessaires pour les produits frais et ultra frais…) (Avis CNC Français n° 2004-15).
- Le coût d'énergie (coût de stockage) : Les magasins nécessitent une climatisation pour maintenir des températures confortables à l'intérieur du magasin. De plus, les grandes zones de réfrigération et de congélation pour les produits frais et surgelés consomment également beaucoup d'énergie. En raison des conditions spécifiques d'exploitation, une quote-part du coût d'Energie est imputable dans la valorisation du stock (Avis CNC Français n° 2004-15).
- Le coût d'entretien (coût de stockage) : nécessaire à la conservation optimale des produits stockés (Alimentaire et non alimentaire), les charges d'entretien constituent un coût de stockage justifié par les conditions spécifiques d'exploitation (Avis CNC Français n° 2004-15).
- Les FP de structure (Hors ligne de caisse) : le magasin constitue une structure dédiée à l'acquisition de marchandises. Une Quote-part des coûts administratifs relatifs à cette structure dédiée peuvent être intégrée dans la valorisation du stock (PCG, art 213-31).

Les ratios d'imputation sont les suivants :

- Loyer FC : Superficie rayons & réserve / superficie totale (58%)
- Entretien : Superficie rayons & réserve / superficie totale (58%)
- Energie : Vue les conditions spécifiques du stockage, 70% de l'énergie est consommée par les rayons et les réserves (70%)
- FP de la structure : Pourcentage imputable aux achats et aux stocks (60%)
- FP par rayon : Pourcentage imputable aux achats et aux stocks (80%)

La valeur de correction comptable du magasin est de 16% soit 650 000€

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Taux d'actualisation : 3,2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société RH AULNAY est intégrée fiscalement à la société RETAIL HOLDING EUROPE à partir du 01/01/2023.

- Information sur les événements significatifs survenant entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes :
- une augmentation de capital a été réalisée sur 2024 à hauteur de 9 990 000€
- transformation du magasin en concept ATACADAO en juin 2024

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

L'exercice antérieur a une durée de 9 mois, il a débuté le 31/03/2022 et s'est terminé le 31/12/2022.

A partir de 2023, les stocks sont valorisés selon les règles indiquées dans le paragraphe "stock".

Autres éléments significatifs

Le fonds, sis à Aulnay Sous Bois, CC Parinor, 2 Route Nationale 370 est exploité en location gérance selon un contrat du 21/06/2022. Le propriétaire du fonds est la société CARREFOUR HYPERMARCHES à Evry.

Le contrat de location gérance avec reprise du fonds de commerce a pris effet au 21/06/2022, prévoit :
- La prise de charge des litiges ayant pour un fait générateur antérieurs devrait être pris à la charge du bailleurs
- Les charges des départs à la retraite seront proratisées au temps passés des salariés et pour partie à la charge des magasins et à Carrefour

Les PAO conditionnelles sont liées à la réalisation de 3 conditions cumulatives au terme d'une durée de 12 mois et versées par anticipation. La prise en location-gérance ayant démarré le 01/07/2022, couvrant un exercice de 6 mois, les PAO conditionnelles ont été comptabilisées en produits constatés d'avance pour un montant de 493 560€ sur l'exercice 2022. Sur l'exercice 2023, les aides s'élèvent à 4 708 700 euros.

Règles et méthodes comptables

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		20 487		20 487
- Installations générales, agencements aménagements divers		16 554		16 554
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		**37 041**		**37 041**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE		**37 041**		**37 041**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		5 058		5 058
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		**5 058**		**5 058**
ACTIF IMMOBILISE		**5 058**		**5 058**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	447 089	447 089	
Autres	8 072 578	8 072 578	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	123 352	123 352	
Total	**8 643 019**	**8 643 019**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	322 851
Autres créances	3 055 123
Disponibilités	
Total	**3 377 974**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	135 823	142 958	246 703	32 078
Créances et Valeurs mobilières	7 500	80 986	4 000	84 486
Total	**143 323**	**223 944**	**250 703**	**116 564**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		223 944	250 703	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	10,00

Notes sur le bilan

Provisions

« Ces provisions constatées sont destinées à couvrir les coûts liés aux litiges en cours ou potentiels auxquels l'entreprise pourrait être confrontée. En effet, cette provision a été constatée à hauteur de la charge probable, soit un montant de 15 574 Euros »

Dettes

Provisions réglementées

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	158 068	158 068		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 034 161	10 034 161		
Dettes fiscales et sociales	2 506 343	2 506 343		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	10 943 113	10 943 113		
Produits constatés d'avance	309 360	309 360		
Total	**23 951 044**	**23 951 044**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	10 559 117			

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	44 763
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 092 366
Dettes fiscales et sociales	1 345 885
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	125 147
Total	**4 608 161**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	123 352
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	**123 352**

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	309 360
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	**309 360**

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	5 017 730		5 017 730
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 045		1 045
Ventes de marchandises	84 366 368		84 366 368
Produits des activités annexes	4 951 769		4 951 769
TOTAL	**94 336 912**		**94 336 912**

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2023, la société SAS RH AULNAY est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS RETAIL HOLDING EUROPE.

les comptes de la société RH AULNAY sont consolidés dans un sous-pallier français de manière volontaire au niveau de la société Retail Holding Europe dont le siège est situé LES MILLES, 1165 AV J R G GAUTIER DE LA LAUZIERE, 13080 AIX-EN-PROVENCE (France) et qu'il existe par ailleurs une consolidation au sein du Groupe Label Vie S.A dont la société mère est située Angle Rue Rif et Route des Zaers km 3,5 Souissi Rabat au Maroc (adresse du siège social)

Autres informations

Effectif moyen du personnel : 275 personnes dont 4 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	9	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	229	
Ouvriers	7	
Total	**245**	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 734 131 euros

A la cloture au 31/12/2023, sur les 734 130, d'engagement retraite, seul 18 653€ sont à la charge du magasin.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

Aspects environnementaux

Risques environnementaux

Les comptes de la société RH Aulnay sont consolidés dans un sous-pallier français de manière volontaire au niveau de la société Retail Holding Europe dont le siège est situé LES MILLES, 1165 AV J R G GAUTIER DE LA LAUZIERE, 13080 AIX-EN-PROVENCE (France) et qu'il existe par ailleurs une consolidation au sein du Groupe Label Vie S.A dont la société mère est située Angle Rue Rif et Route des Zaers km 3,5 Souissi Rabat au Maroc (adresse du siège social).

augmentation de capital de 9 990 000 eur réalisée sur 2024 et entrée au capital du groupe Carrefour (Société CARFIDIS) à hauteur de 45 %

Transformation du magasin en concept ATACADAO en juin 2024